

Procès-verbal de l'assemblée communale

du 19 décembre 2016

- Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par Mme Evelyne Jaquet, Syndique
- Procès-verbal établi par Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale

Présents :

- 34 citoyennes et citoyens
- tous les membres du Conseil communal
- Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale
- Mme Corinne Levrat, boursière communale

Excusé :

- M. Daniel Bühler, membre de la Commission financière

Madame la Syndique :

- Madame la Syndique salue et remercie cordialement les personnes présentes ce soir de participer à l'assemblée communale.
- Rappelle l'article 18 de la loi sur les communes concernant le vote.
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle No 48 du 2 décembre 2016, a été affichée aux deux piliers publics, adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet de la commune.
- Nomme deux scrutateurs : MM. Louis Rouiller et Jean-Claude Sugnaux
- Présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mai 2016. Ne sera pas lu en assemblée, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-Hennens.ch).
 2. Budgets 2017
 - 2.1. Présentation budget de fonctionnement
 - 2.2. Présentation budget des investissements
 - 2.2.1. Renouvellement éclairage public – 2^{ème} étape (assainissement, remplacement en LED)
 - 2.2.2. Aménagement place déchetterie
 - 2.2.3. Remise aux normes de sécurité place de jeux et préau école
 - 2.2.4. Participation renouvellement camion échelle
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements

3. Approbation nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels (peut être consulté sur le site internet www.billens-hennens.ch).
 4. Approbation nouveau règlement relatif à la gestion des déchets (peut être consulté sur le site internet www.billens-hennens.ch).
 5. Divers
- Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, déclare l'assemblée ouverte.
1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mai 2016. Ne sera pas lu en assemblée communale, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-hennens.ch).

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le procès-verbal. A l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0. Remerciements à sa rédactrice.

2. Budgets 2017

2.1. Présentation budget de fonctionnement

Le budget a été établi sur la base des montants communiqués par les différents services de l'Etat (charges liées), la clé de répartition et sur la base des frais communaux des années précédentes.

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement est présenté par M. Florian Dubail qui donne les explications nécessaires concernant certains postes ou montants présentant des différences.

Le budget de fonctionnement boucle avec un excédent de charge de Fr. 13'944.42 pour l'exercice 2017.

La parole est donnée à M. Alexandre Gremaud pour son rapport. La commission financière a étudié en détail ce budget de fonctionnement. Le Conseil communal a reçu les membres et a répondu avec satisfaction aux différentes questions. La Commission propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement 2017.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget de fonctionnement 2016 qui dégage un excédent de charge de 13'944.42. A l'unanimité, l'assemblée communale approuve ce budget. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0.

2.2. Budget des investissements

Projeté à l'écran, le budget des investissements est présenté par M. Florian Dubail.

2.2.1. **Renouvellement éclairage public – 2^{ème} étape (assainissement, remplacement en LED)**

M. Christoph Portner présente cette demande d'investissement et relève les points suivants :

- Efficacité d'énergie
- Coût d'entretien réduit
- Mise aux normes avec l'interdiction future des ballasts (starters) magnétiques
- Programme de subvention fédérale : Fr. 100.- par luminaire avec condition de 3 niveaux de luminosité (100 % / 60 % / 40 %)
- Réduction des coûts annuels : Fr. 2'600.-

Etape 1 : Fr. 62'320.- pour 71 luminaires

Etape 2 : Fr. 62'000.- pour 56 luminaires

Financement par fonds propres avec amortissement sur 10 ans

La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter cet investissement nécessaire.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation du renouvellement de l'éclairage public – étape 2 pour un montant de Fr. 62'000.-. A l'unanimité, l'assemblée approuve cet investissement. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0.

2.2.2. **Aménagement place déchetterie**

Mme Jeannine Rey Berset présente cette demande d'investissement :

Coût TTC

Préparation et goudronnage Fr. 20'000.-

Portail, Swissclôture Fr. 3'000.-

Aménagement (éclairage, habillage) Fr. 2'000.-

Total Fr. 25'000.-

Financement par fonds propres avec amortissement sur 10 ans

Nouveauté à la déchetterie dès le 01.01.2017. Système Ecopresse avec taxe au poids. Solution plus économique pour la commune et pour le citoyen qui trie correctement ses déchets.

La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter cet investissement nécessaire.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation l'aménagement de la place déchetterie pour un montant de Fr. 25'000.-. A l'unanimité, l'assemblée approuve cet investissement. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0.

2.2.3. Remise aux normes de sécurité place de jeux et préau école

M. Philippe Curdy présente cette demande d'investissement :

La place de jeux actuelle ne correspond plus aux normes de sécurité en vigueur, avec notamment des poutres pourries sur plusieurs jeux, des filets cassés, zone de chute hors service, etc.). Des barrières sont également à changer et à adapter pour éviter aux enfants de les escalader à certains endroits présentant un danger.

Coût remise aux normes :

Démontage anciens jeux et dépose socles	Fr. 4'200.-
Fourniture et pose jeux selon offre Fuchs	Fr. 21'000.-
Fourniture et pose protection anti-chute	Fr. 13'000.-
Dépose et pose nouvelle barrière sécurité	Fr. 4'000.-
Mobilier (banc, table, poubelle)	<u>Fr. 3'300.-</u>
Total	Fr. 49'140.-

Une recherche de fonds sera effectuée auprès de divers sponsors, notamment Enfance et Jeunesse.

Échéance des tâches : démarrage de la planification janvier 2017, début du chantier mai 2017 et inauguration place juin 2017.

La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter cet investissement.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation l'aménagement de la remise aux normes de la place de jeux et préau école pour un montant de Fr. 50'000.-. L'assemblée approuve cet investissement par 41 OUI contre 1 NON ; abstention 0.

2.2.4. Participation renouvellement camion échelle

M. Philippe Curdy présente cette demande d'investissement :

- * Le camion actuel n'est plus fiable
- * Date de 25 ans
- * Tombe souvent en panne
- * Acheté d'occasion à la ville de Baden

Budget

Coût camion échelle	Fr 1'000'000.-
Subvention ECAB (75 %)	Fr. 750'000.-
Participation Romont (prorata nombre habitants)	Fr. 190'000.-
Participation Mézières (prorata nombre habitants)	Fr. 35'000.-
Participation Billens-Hennens (proration habitants)	Fr. 25'000.-

Financement par fonds propres avec amortissement sur 20 ans.

La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter cet investissement.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote la participation au renouvellement du camion échelle pour un montant de Fr. 25'000.-. A l'unanimité, l'assemblée approuve cet investissement. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0.

Pour information, à partir du 1^{er} janvier 2017, changement de responsable de ce dicastère : rocade entre M. Philippe Curdy et M. Florian Dubail. M. Dubail sera donc responsable du dicastère « pompiers ».

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget des investissements 2011 qui dégage un excédent de charge de 191'136.-. A l'unanimité, l'assemblée communale approuve ce budget des investissements. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0.

3. Approbation nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels

M. Philippe Curdy présente ce nouveau règlement et en donne lecture.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation de ce nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie et lutte contre les éléments naturels. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce règlement. Contre épreuve : Non 0 ; Abstention 0.

4. Approbation nouveau règlement relatif à la gestion des déchets

Mme Jeannine Rey Berset présente ce nouveau règlement et en donne lecture.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'approbation de ce nouveau règlement relatif à la gestion des déchets. A l'unanimité, l'assemblée approuve ce règlement. Contre épreuve : Non 0 ; Abstention 0.

5. Divers

- * M. Bernard Jorand propose une interdiction aux camions d'emprunter le chemin du Juge.
- * Où en sont les négociations pour l'école ? La convention de fusion est en cours d'élaboration et il n'y a actuellement pas de changement prévu pour la nouvelle école.
- * Mme Rose-Marie Demierre informe que le FC Billens a besoin de plages horaires au Bicubic et que c'est difficile d'obtenir quelque chose. Est-ce que la commune a des priorités étant donné qu'elle a des parts Bicubic ? Une réponse lui sera transmise.
- * Problème de crottes de chien déposées dans les poubelles de l'école et dans le village également. Afin de régler ces problèmes, un règlement sur les chiens doit être fait.

- * Les cartes déchetterie sont à retirer jusqu'au 22 décembre 2016 à l'administration communale. Dès le 1^{er} janvier 2017, les sacs AIR-PRO ne seront plus acceptés. Des renseignements peuvent être obtenus en s'adressant à l'administration communale ou au personnel de la déchetterie.

- * Le drapeau actuel de la commune n'est pas adapté au nouvel écusson de Billens-Hennens. Faut-il faire un nouveau drapeau. Il n'y a pas d'intérêt à changer notre drapeau.

L'assemblée est close à 21H50